

Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

Réunion du 24/10/2023 – Pôle Santé Bergère

Participants : Marie Jager (Médecin gériatre. Référente) ; Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; M. Porte (Kinésithérapeute) ; V. Fanget (Sophrologue) ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; T. Bellier (MG) ; H. Wahid (directrice CAJ) ; F. Lapiere (ADIAM) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Excusés : G. Billard (Kinésithérapeute) ; F. Tassin (Infirmier libéral) ; C. Ferchaud (médecin coordonnateur CAJ) ; D. Khodja (MG) ; A. Nouail (ergothérapeute -Lariboisière).

En introduction de la réunion, la coordinatrice de la CPTS introduit la réunion en expliquant que la personne recrutée à mi-temps comme « Facilitatrice de parcours », début septembre, a mis fin à sa période d'essai. Le recrutement se poursuit.

Un tour de table est fait avec l'arrivée de nouveaux participants dans le groupe de travail.

1/ Schéma de coordination du parcours « Fragilité motrice de la personne âgée » (suite)

Le projet de parcours est rappelé (cf. présentation jointe).

Des ajouts de structures sont faits :

- l'Equipe mobile de réinsertion et de réadaptation de l'hôpital Lariboisière venue se présenter lors du précédent groupe de travail ;
- le Centre d'accueil de jour Geneviève Larroque, à intégrer suite à l'arrivée dans le groupe de travail de sa directrice, Hind Wahid.

Quelques précisions sont à apporter :

- Vérifier l'habilitation de tous les intervenants (médecin généraliste, ergothérapeute, psychomotricien, aide à domicile...) à faire passer le test de dépistage de fragilité motrice car il comprend le TUAG ainsi que la recherche des antécédents de chute ;
- Vérifier également la durée du test. Selon la HAS, la durée est variable selon l'âge du patient : 14 secondes entre 60 et 75 ans ; 20 secondes au-delà de 75 ans.

Suite aux interventions des personnes présentes, la présentation du parcours sera revue en mettant en évidence :

- Les 4 étapes : dépistage ; prescripteur ; évaluateurs ; prise en charge par rééducateurs ;
- Le bilan final de la prise en charge transmis à la CPTS ;
- L'orientation, à la main du MG ou non, qui est le pivot de prescription, vers les professionnels de santé (kinésithérapeutes), la consultation gériatrique de Lariboisière, la maison Sport santé-Curial, l'équipe de réadaptation et de réinsertion de Lariboisière
- C'est le médecin traitant qui a la prescription vers les évaluateurs
- S'agissant de la prise en charge par les rééducateurs : kinésithérapeutes, podologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, circuit gym de Fernand Widal ainsi que les associations partenaires). Il convient d'ôter la Maison Sport Santé qui, après bilan, oriente seulement vers les associations d'exercice physique.

2/ Eléments nécessaires au parcours « Fragilité motrice de la personne âgée » : suite

La finalisation du parcours passe par :

- **Les ordonnances type à la disposition du MG prescripteur :**

Sont retenues, dans le cadre du parcours fragilité motrice, les ordonnances suivantes :

- prescription ergothérapie classique (en ôtant stimulation cognitive)
- prescription pour bilan psychomoteur pour troubles de l'équilibre et risque de chute et si besoin, soins psychomoteurs
- prescription de kinésithérapie (proposition 2 avec « des membres inférieurs et du rachis), sachant qu'il n'est plus nécessaire de mettre le nombre de séances, ni de préciser « à domicile »

Il manque l'ordonnance du pédicure-podologue, le courrier d'adressage pour la consultation gériatrique et pour l'équipe de rééducation F. Widal, à récupérer d'ici la prochaine réunion.

- **Présentation du parcours au cours d'une soirée pluriprofessionnelle dédiée**

Il est convenu que la réunion aura lieu en février hors vacances scolaires

Il conviendra de communiquer sur cet événement ainsi que de prévoir un mailing via la CPAM (attention : éléments à transmettre à la CPAM, 5 à 6 semaines avant)

Cette réunion devrait idéalement se tenir en présentiel avec connexion à distance possible, à 20h et sera suivie d'un moment de convivialité.

Il conviendra de déterminer rapidement un lieu et une date

- **Le projet de flyer recto/verso simplifié** est présenté de nouveau au groupe de travail.

Il est décidé de réaliser deux flyers, l'un pour communiquer en direction des patients, l'autre constituant un guide/mode opératoire pour les médecins qui sont, étant prescripteurs, au centre du dispositif.

Flyer patient : Les principales remarques sont les suivantes :

- Intégrer les corrections demandées par le groupe
- Changer la « base line » à la fin du document
- Ajouter aux logos, les associations contractualisant.

Flyer/mode opératoire médecin généraliste :

Recto : « Un parcours de soin est dédié à vos patients » + une phrase du type « On a besoin de vous pour évaluer ou prescrire et on va vous aider ».

Verso :

- OK pour la 1ere étape
- Etape 2 : Déterminer le besoin de votre patient pour mieux l'orienter, en ajoutant les 4 évaluateurs recensés. Ex : il a besoin d'un kiné... Et ajouter : « Vous pouvez aussi lui conseiller une consultation gériatrique » ; ainsi que la mise à disposition des ordonnances types sur le site de la CPTS.
- Etape 3 : Préciser que le médecin généraliste, en transmettant la prescription ou le courrier d'orientation à une adresse de messagerie sécurisée, pourra alors bénéficier d'un suivi de

son patient (via l'outil de coordination et ses notifications de l'évaluation des professionnels) et qu'il pourra percevoir la rémunération liée au parcours.

Les prochaines étapes pour la finalisation du projet de parcours sont les suivantes :

- **Finaliser le rassemblement des ordonnances-types** à l'attention des médecins généralistes prescripteurs (Pour la Maison Sport Santé Curial..) .
 - Pour action : G. Billard ; I. Aknouche.
- **Rencontrer les associations d'activités physiques retenues** suite au questionnaire administré: des rendez-vous sont prévus en novembre avec InitiActiv, Siel Bleu et le PRIF, pour aboutir à une convention comprenant les items suivants : traçabilité des patients suivant les cours d'APA (Inscription, type de séance, nombre de séances) ; filière rapide ; comptes-rendus, bilan, tarifs, utilisation d'outils numériques.
 - Pour action : Dr M. Jager, I. Labusquière, I. Aknouche
- **Déterminer rapidement la date et le lieu de la soirée pluriprofessionnelle dédiée à la présentation du parcours**
 - Pour action : Dr M. Jager, H. Humblot, I. Labusquière, lors du prochain groupe de travail

Les prochaines réunions du Groupe de travail auront lieu le 28.11.2023 et le 9.01.2023 à 18h30 au Pôle Santé Bergère.